

L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Une association nationale

Dans un esprit militant, l'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien - au niveau local comme national - pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF est reconnue comme le représentant spécifique et incontournable des élus ruraux, auprès des pouvoirs publics comme des grands opérateurs nationaux.

Un réseau national d'élus et de relais d'opinion

L'AMRF apporte une expertise de terrain sur les questions liées à la ruralité. Chaque mois, elle publie une revue : le « 36 000 communes ». Elle assure également un service de dépannage juridique à l'adresse de ses adhérents.

Les associations départementales, en totale autonomie, représentent les maires ruraux auprès des interlocuteurs publics du département et services déconcentrés (Préfet, Conseil Général, La Poste Inspection d'Académie, Gendarmerie, etc.) et des opérateurs de services (Orange-France Telecom, EDF, ERDF, etc.). Formant un réseau de proximité efficace, elles sont une force d'information et de mobilisation très réactive.

Vous trouverez la liste des associations départementales sur www.amrf.fr ou en nous téléphonant.